



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**Tarification de l'entrée et des animations dans les Musées et Archives
d'Angoulême**

DE20151214_36	Conseil municipal du 14 décembre 2015
Rapporteur : Vincent YOU	Télétransmise à la Préfecture le 16 DEC. 2015 Affichée le 16 décembre 2015

L'an deux mille quinze le quatorze décembre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 novembre 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme BOURGOGNE à Mme DE MAILLARD
- M. LAVAUD à Mme PEREZ
- Mme COUTANT à Mme RICCI

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAGRANGE

Tarification de l'entrée et des animations dans les Musées et Archives d'Angoulême

Développement des Arts et de la
Culture
id : 1194

Conseil municipal
14 décembre 2015

36

Rapporteur : Vincent YOU

Afin de répondre aux nouvelles contraintes budgétaires qui pèsent sur la collectivité, la Ville a réalisé une étude comparative sur la tarification pratiquée dans différents musées de la région. A l'issue de cette analyse, il ressort l'intérêt de repenser une nouvelle tarification des entrées et animations des musées et archives de la ville d'Angoulême.

Ces nouvelles mesures permettent :

- l'instauration d'une tarification de l'accès aux collections et expositions des musées,
- une différenciation des tarifs entre visiteurs extérieurs et visiteurs angoumoisins, ces derniers bénéficiant d'un tarif attractif
- certaines gratuités événementielles ou sociales
- des demi tarifs, maintenus ou créés
- une nouvelle tarification des audioguides complémentaires des droits d'entrée
- le maintien du tarif des animations
- la mise en place d'une billetterie simplifiée par la création de tarifs forfaitaires

A court terme courant 2016, il est envisagé la création d'un pass musées intégrant le musée de la bande dessinée, et un pass plus largement ouvert sur l'offre culturelle d'Angoulême et Bordeaux.

Au vu des éléments développés ci-dessus, il vous est proposé d'approuver la grille tarifaire établie en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité, adopte la proposition du rapporteur.

8 contre : M. BOUAZZA M. PAIN M. BOUCHAUD Mme RICCI M. LAVAUD Mme PEREZ Mme
COUTANT M. SARDIN

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
14 décembre 2015

Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

